



## Suspension en cours...

Par **Maya13**, le **12/06/2023** à **12:52**

Bonjour le résultat d'un contrôle vendredi soir fut de 0.83g ce qui est un delit

Ainsi mon véhicule à été immobilisé et mon ami a pu le récupérer au lendemain matin.

Il ne me restait que 2 points sur mon permis (initialement à 12points).

Je m'interroge sur les démarches qui pourraient me permettre d'éviter la suspension et de continuer de conduire.

Pouvez vous m'aiguiller svp ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **12/06/2023** à **15:54**

Bonjour

Outre l'amende, vous avez du lire que le retrait est de 6 points + suspension du permis (décision du Préfet).

Même si vous récupérez 4 points via un stage, vous serez à zéro.

Vous devriez voir un avocat